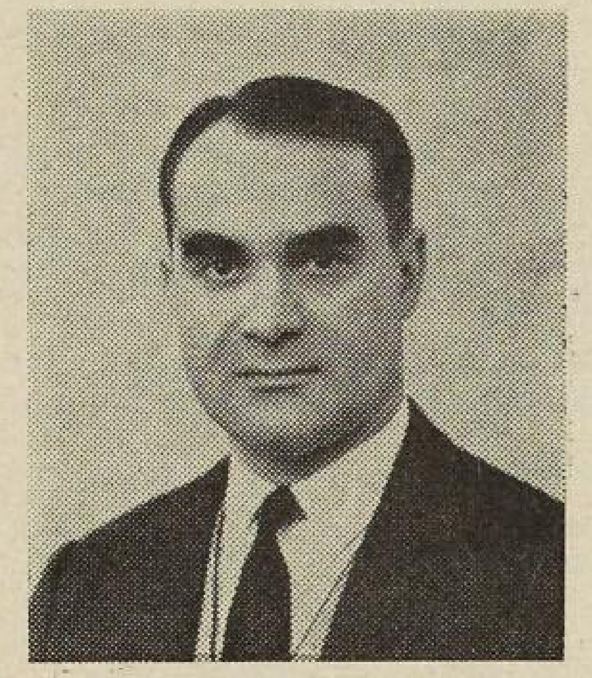
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — **Circonscription de BEAUNE**

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

FÉDÉRATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE


Pierre CHARLES

Candidat : Pierre CHARLES

Avocat à la Cour
Conseiller Général, Adjoint au Maire de Liernais
Engagé Volontaire F.F.L. 1943-1945
Secrétaire départemental de la F.G.D.S.
Vice-Président
de la Fédération Radicale de la Côte-d'Or

Remplaçant éventuel : Auguste VARIOT

Exploitant Agricole
Conseiller Général de Saint-Jean-de-Losne
Maire de Saint-Usage
Parti Socialiste


Auguste VARIOT

Electrices, Electeurs,

La FÉDÉRATION DE LA GAUCHE DÉMOCRATE ET SOCIALISTE qui comprend l'ensemble des Républicains, fidèles à l'idéal Socialiste et à l'idéal Démocratique, a bien voulu m'accorder son investiture pour les Elections Législatives du 5 mars 1967, dans l'arrondissement de Beaune.

Le programme élaboré par la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste fixe devant l'opinion publique, les termes du contrat qu'elle propose aux citoyens. Il offre aussi une base pour l'établissement d'un pacte de Gouvernement conclu pour toute la durée de la Législature par une majorité qui s'engagera à l'appliquer.

Nous proposons, aux Electrices et aux Electeurs, le programme de Gouvernement suivant :

1° Des institutions démocratiques et stables.

Partisans de l'application de la Constitution de 1958, nous voulons assurer la stabilité et la continuité du Pouvoir, par l'établissement d'un contrat de législature entre le Gouvernement et la majorité de l'Assemblée Nationale, la dissolution étant obligatoire en cas de crise ministérielle, et les abus du pouvoir personnel incontrôlés devant être éliminés par la suppression de l'article 16 de la Constitution.

2° Une société de citoyens libres.

L'indépendance de la Justice est nécessaire, ainsi que celle du droit à l'information par la démocratisation de la Radio Télévision.

3° La Paix dans une Europe unie.

Le règlement pacifique des conflits par l'arbitrage international s'impose, l'objectif est donc d'aboutir au désarmement général simultané et contrôlé, mais comme la France, dans l'hypothèse d'un conflit nucléaire nécessairement généralisé, est hors d'état d'assurer seule sa défense, il est donc normal, dans les circonstances présentes qu'elle maintienne sa participation à l'Alliance Atlantique.

Nous proposons dans le cadre actuel de l'Europe des Six :

— **L'élection au Suffrage Universel de l'Assemblée Européenne.**

— La mise en place rapide de l'Exécutif commun aux différentes Communautés.

— L'élaboration accélérée des politiques communes dans plusieurs secteurs, dont le Marché Commun Agricole, la Santé, les Communications, la Recherche Scientifique, le Développement régional.

Seule une Europe politique forte et unie contribuera heureusement au développement de la coexistence pacifique et assurera notre sécurité.

4° L'armée dans la Nation.

Il n'y a pas de défense autonome possible pour un pays comme la France surtout dans le cadre d'un conflit nucléaire, le danger de la politique actuelle est que la France peut se trouver un jour sans force conventionnelle alors qu'elle n'est pas en mesure de se donner une véritable force de frappe comparable à celle des grandes puissances.

Les usines atomiques seront reconverties pour la recherche à des fins pacifiques. Il est nécessaire que soit poursuivie et complétée la nationalisation des industries d'armement.

5° Une économie dynamique exige et permet des finances équilibrées.

L'instrument d'une politique économique moderne c'est le Plan élaboré par voie de dialogues et de consultations, notamment avec des Commissions et Assemblées régionales vraiment représentatives.

Voici les éléments essentiels de ce Plan :

A) L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

Par une décentralisation qui soit à l'échelle d'une volonté de développement régional. Le déséquilibre entre la région parisienne et la province ne peut conduire qu'au sous-développement d'une grande partie de la France.

B) L'INVESTISSEMENT.

Les conditions de base de l'expansion industrielle ne

peuvent reprendre que par une véritable politique d'investissement productif et par la confiance retrouvée des épargnants.

C) LA POLITIQUE AGRICOLE.

Nécessité d'une politique à long terme substituée aux revirements ou aux flatteries du Pouvoir gaulliste dans une politique économique d'ensemble. La politique de la parité c'est l'établissement de l'ensemble des conditions qui inscriront dans la réalité le rapprochement progressif du revenu de l'agriculture et des autres catégories du pays. Le problème des prix et des débouchés doit être lié, seule une politique européenne, efficace, comprenant notamment l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun, peut assurer des débouchés importants nécessaires à notre agriculture. Des prix européens peuvent être établis. Un effort spécialement important doit être fait en faveur de l'élevage.

La hausse des revenus agricoles doit résulter d'une série d'actions convergentes, par l'orientation des productions, l'enseignement agricole systématiquement développé, enfin la participation effective des agriculteurs, non seulement à la fabrication des produits et à leur transformation, mais aussi à leur distribution.

LA FÉDÉRATION AGIRA D'UNE MANIÈRE CONSTANTE ET EFFECTIVE EN FAVEUR DE LA PARITÉ, DES MESURES GÉNÉRALES PRISES DE MANIÈRE COHÉRENTES PAR LA GAUCHE DOIVENT CONVERGER VERS L'AGRICULTURE ÉLÉMENT ESSENTIEL DU MARCHÉ COMMUN.

LA FÉDÉRATION DE LA GAUCHE SE DOIT DE CORRIGER ET D'HUMANISER LE PROCESSUS D'EXODE RURAL.

C'est ainsi que les crédits pour le F.A.S.A. peuvent être amplifiés.

La Fédération réunira une CONFÉRENCE NATIONALE DE L'AGRICULTURE.

D) LES MOYENS DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET FINANCIÈRE.

La politique financière de la F.G.D.S. s'oppose d'une manière totale à toute démagogie, car il faut à la fois concilier l'efficacité et l'équité. Il est nécessaire de mieux répartir l'assiette de l'Impôt, notamment en proposant une détente du barème, avec un élargissement des premières tranches en matière de Contributions directes, par contre seront supprimées les exonérations anormales de certaines importantes sociétés, il sera mis fin aux évasions scandaleuses des capitaux.

La F.G.D.S. estime que le plein emploi est un objectif fondamental de sa politique économique.

La F.G.D.S. estime que la promotion de la femme, **c'est d'abord la reconnaissance de sa dignité en apportant les modifications nécessaires à la loi de 1920, pour permettre le contrôle des naissances.** La règle d'or de la Fédération est : « **A travail égal, salaire égal** » **pour les femmes de notre pays.**

La Fédération estime que le **droit au logement** doit être proclamé, la situation risque de devenir rapidement dramatique, car la France construit actuellement de moins en moins de logements sociaux et familiaux, les objectifs du Ve Plan n'étant même pas respectés par le Gouvernement actuel.

La solidarité nationale doit s'exercer en faveur des situations sociales les plus difficiles, notamment en faveur :

— Des victimes de guerre et des anciens combattants un rapport constant devant leur être assuré, la Carte du Combattant attribué aux anciens d'Algérie.

— Des rapatriés d'Afrique du Nord qui doivent recevoir une juste indemnisation à la suite des spoliations dont ils ont été victimes.

De même la F.G.D.S. veut affirmer sa solidarité :

— A l'égard des personnes âgées, par l'abaissement de l'âge de la retraite, le droit à une vieillesse décente.

— A l'égard des familles les allocations familiales doivent être réparties d'une manière plus juste, en favorisant la promotion familiale.

6° Pour une politique de la Science et de la Culture.

— Priorité des priorités à l'Education Nationale.

— Accroissement sensible de la capacité d'accueil de l'Enseignement Technique.

— Des enseignants plus nombreux, mieux rémunérés sont nécessaires pour assurer la prolongation jusqu'à **18 ans** de la scolarité obligatoire.

— La démocratisation de l'Enseignement doit être effective et pour se faire notamment, des Bourses convenables mises à la disposition des ruraux.

LA VÉRITABLE FORCE DE FRAPPE DE LA FRANCE C'EST SA JEUNESSE.

CONCLUSION

SI JE SUIS ÉLU J'ORGANISERAI A BEAUNE ET DANS CHAQUE CHEF-LIEU DE CANTON UNE PERMANENCE RÉGULIÈRE POUR ME TENIR EN CONTACT ÉTROIT AVEC LES MAIRES ET TOUS CEUX QUI S'INTÉRESSENT AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ARRONDISSEMENT DE BEAUNE.

POUR L'EFFICACITÉ SANS AUCUN SECTARISME ET DANS LE RESPECT DE LA DÉMOCRATIE POUR LA CRÉATION DE L'EUROPE UNIE,

VOTEZ

Pierre CHARLES

IMP. ARTISANALE - DIJON